

Choisir son orientation en classe de Première :

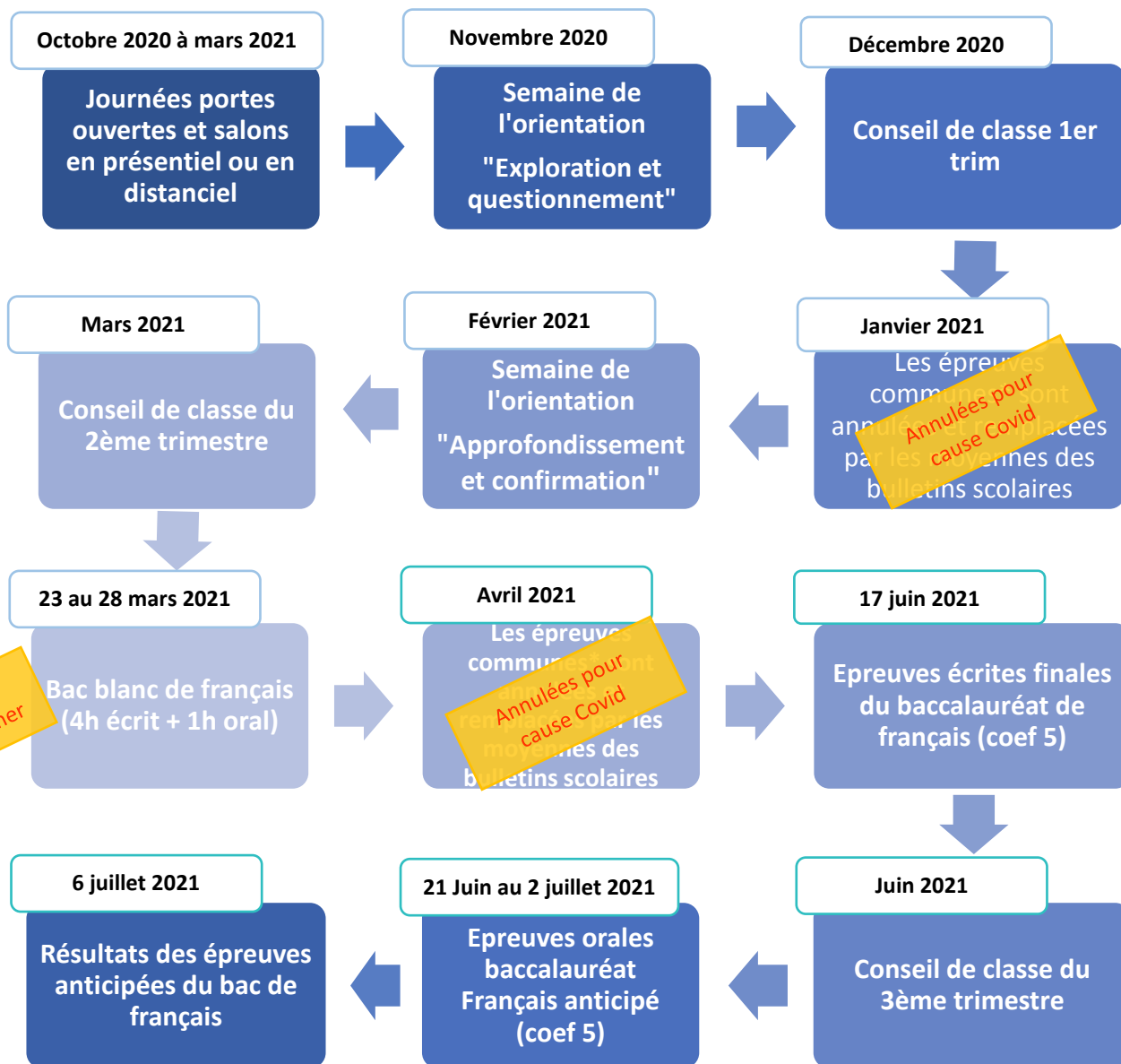
L'agenda des épreuves, le baccalauréat de français, choisir ses spécialités et options pour la terminale en voie générale et technologique

Mis à jour le 17 février 2021



L'agenda de l'orientation des Premières en 2020/2021 Les options et spécialités proposées en Terminale

Calendrier de l'orientation en classe de Première



Les épreuves communes de contrôle continu organisées théoriquement (hors crise sanitaire) aux 2^e et 3^e trimestres concernent les enseignements communs qui ne sont pas évalués dans les épreuves terminales du baccalauréat :

- Histoire-géographie (épreuves communes aux 2^eme et 3^eme trimestre),
- Langues vivantes A et B (épreuves communes aux 2^eme et 3^eme trimestre),
- Enseignement scientifique pour la voie générale et Mathématiques pour la voie technologique,
- Enseignement de spécialité non poursuivi en classe de Terminale (épreuve commune au 3^eme trimestre uniquement).



Bon à savoir

- Les épreuves communes de contrôle continu organisées en Première (au 2^e et 3^e trimestre) et en Terminale (au 2^e trimestre) représentent **30% de la note finale au baccalauréat** (que ce soit en filière générale ou en filière technologique). Toutefois, **compte tenu de la crise sanitaire**, les évaluations communes de première et de terminale de l'année 2020-2021 **sont annulées et remplacées par les moyennes des bulletins scolaires**.
- Les matières concernées par l'annulation des évaluations communes EC1 et EC2 sont : l'histoire-géographie, les langues vivantes, la spécialité qui n'est pas poursuivie en terminale, ainsi que les mathématiques pour la voie technologique et l'enseignement scientifique pour la voie générale.
- Cette adaptation concerne les élèves de terminale, qui passeront leur bac en 2021, comme les élèves actuellement en classe de première.
- Les notes moyennes des bulletins de Première et de Terminale comptent désormais pour **10% de la note finale au bac** pour encourager la régularité de travail.
- Le Français reste une épreuve anticipée du baccalauréat à passer en Première avec un **coefficient de 10**.

Les étapes de l'orientation en classe de Première

En 1^{ère}, il n'y a pas de palier d'orientation. Toutefois des temps forts vont ponctuer l'année :

- 1) Choix de 2 enseignements de spécialité pour la Terminale parmi les 3 suivis en Première
- 2) Epreuve écrite de l'enseignement de spécialité non poursuivi en Terminale
- 3) Epreuves anticipées écrites et orales de français de baccalauréat

Pour en savoir plus, consultez les ressources ONISEP

- [5 étapes pour construire son avenir au lycée](#)
- [Les étapes clés de l'orientation de Première](#)
- [Simulez les combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations](#)



Les épreuves du baccalauréat

Calcul de la note du baccalauréat

Epreuves finales

- **1 épreuve anticipée de français** en Première (écrit & oral)
- **4 épreuves finales** en terminale :
2 enseignements de spécialité, Philosophie, oral final

60% de
la note
épreuves
finales

40% de
la note
contrôle
continu

Contrôle continu

- **10%** de la note finale basée sur les bulletins scolaires de première et terminale
- **30%** de la note finale basée sur les évaluations communes (2 évaluations en Première, 1 évaluation en Terminale)

[Pour en savoir plus sur le calcul des notes pour les baccalauréats 2022 et 2023, consultez notre dossier spécial Peep Carnot « Agenda de l'orientation en Terminale et attendus Postbac ».](#)



Zoom sur l'épreuve anticipée du baccalauréat de français

L'épreuve anticipée de français du baccalauréat 2021 est la première étape de l'examen du baccalauréat. Il s'agit en effet de la première « épreuve finale » que passent les élèves à la fin de l'année de 1^{ère}.

En voie générale comme en voie technologique, **le baccalauréat de français se compose d'une épreuve écrite de 4 heures et une épreuve orale de 20 minutes (+ 30 minutes de préparation)**. Le coefficient de l'épreuve du bac de français est le même pour tous les lycéens de première générale et technologique : **coefficient 5 pour l'épreuve écrite et coefficient 5 pour l'oral du bac de français**. La note du bac français représente 10% de la note générale de l'élève au baccalauréat. **A noter : le gouvernement a annoncé en janvier 2021 que le nombre de textes pour l'oral de français est maintenant réduit à 14 textes en filière générale et 7 en filière technologique pour tenir compte du 50/50.**

L'épreuve écrite en voie générale

Le sujet du bac français en voie générale comporte deux choix : un commentaire d'un texte littéraire ou une dissertation sur une question littéraire.

Pour le commentaire, le sujet portera sur un des objets d'étude du programme de 1^{ère}. L'œuvre de référence du sujet n'aura en revanche pas été étudiée en cours. L'élève doit présenter ce qu'il a retenu de sa lecture, et apporter une analyse sur son interprétation.

Pour la dissertation, l'élève a le choix entre trois sujets, chacun en rapport avec une des œuvres du programme et son parcours associé. L'élève devra conduire une réflexion personnelle autour d'une question littéraire, sur la base de ses connaissances de l'œuvre, de ses lectures et des textes étudiés.

[Consultez la liste des œuvres du baccalauréat de français 2021 pour la voie générale.](#)

L'épreuve écrite en voie technologique

L'élève a le choix entre un commentaire de texte ou une contraction de texte suivie d'un essai.

Le commentaire porte sur un texte littéraire non étudié en cours, mais en lien avec l'un des objets d'étude du programme (excepté Littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle). Sur la base de ses connaissances, l'élève devra présenter ce qu'il a retenu de sa lecture et justifier son interprétation.

Pour la contraction de texte, l'épreuve consiste à réécrire au quart un texte d'environ 1000 mots, en respectant l'énonciation, la thèse, la composition et le mouvement. L'élève doit ensuite réaliser **un essai**, sur la base d'une question ou du thème du texte proposé dans la première partie de l'exercice, en utilisant ses connaissances des textes étudiés dans l'année, ses lectures personnelles devront aussi servir dans son argumentation.

[Consultez la liste des œuvres du baccalauréat de français 2021 pour la voie technologique.](#)

L'épreuve orale du baccalauréat de français pour les voies générale et technologique

Les modalités de l'oral de français au bac sont identiques pour les candidats de la voie générale et de la voie technologique. Après 30 minutes de préparation, l'élève intervient oralement pendant 20 minutes devant un examinateur. L'oral se déroule en deux parties :

1. **Un exposé de 12 minutes sur une des œuvres étudiées par l'élève durant l'année.** C'est l'examineur qui choisit le texte et le passage à expliquer. Cet exposé se compose d'une lecture à haute voix, d'une explication linéaire **d'un passage et d'une question de grammaire.**
2. **La présentation d'une œuvre choisie durant 8 minutes.** L'élève explique dans un premier temps les raisons du choix de cette œuvre. Une discussion argumentée s'enchaîne ensuite avec son examinateur.

Les enseignements pour la voie générale

En terminale



+ 3h/sem. si l'élève a choisi un enseignement optionnel parmi Langue vivante C ou Langues et cultures de l'Antiquité ou EPS. Les enseignements optionnels supposent une grande motivation des élèves car ils ne rapportent pas beaucoup de points au baccalauréat mais peuvent être importants pour ParcoursSup en fonction de la filière envisagée.

Les 7 enseignements communs en Terminale

Français/philosophie	4h/sem.
Histoire/géographie	3h/sem.
Enseignement moral et civique	0h30/sem.
Langue vivante A et Langue vivante B	4h/sem.
Education physique et sportive	2h/sem.
Enseignement scientifique	2h/sem.
TOTAL	15h30/sem.

En terminale, les élèves suivent des enseignements communs (16h/sem.) et seulement 2 des 3 enseignements de spécialité de leur choix (6h/sem. par spécialité) déjà suivis en Première. **Les élèves de Première doivent donc choisir dès cette année les 2 spécialités qu'ils suivront en Terminale.**

Les enseignements de spécialités en terminale générale

Les spécialités suivantes sont proposées en Terminale générale mais pas au sein de la Cité Carnot :

- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou dans ou histoire des arts)
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

Rappel des spécialités et enseignements optionnels proposés par la Cité Scolaire Carnot

Les 7 spécialités proposées à Carnot

Fin 2020, les élèves de Première doivent formuler un premier choix concernant les 2 spécialités qu'ils veulent conserver en classe de Terminale. Seules les spécialités déjà suivies en classe de Première pourront être suivies en classe de Terminale.

Pour rappel, voici les spécialités enseignées à Carnot en classe de Terminale :

1. Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques
2. Humanités, littérature et philosophie
3. Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)
4. Mathématiques
5. Physique chimie
6. Sciences de la vie et de la terre
7. Sciences économiques et sociales

Les 2 vœux définitifs sont validés en 2021, lors du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

Les enseignements optionnels proposés en Terminale à Carnot

Enseignements optionnels (maximum 2 options en Terminale) :

- Mathématiques expertes (pour ceux qui ont la spé maths)
- Mathématiques complémentaires (pour ceux qui n'ont plus la spé maths) *
- Langues et cultures de l'Antiquité : latin
- Langues et cultures de l'Antiquité : grec
- Langues vivantes C : **par suite d'une baisse de la dotation horaire globale du rectorat, les options Russe et Espagnol ne sont plus proposées à Carnot à compter de la rentrée 2021. Les élèves ayant déjà commencé à suivre ces enseignements en 2^{nde} et Première à Carnot pourront continuer à les suivre en 2021 ****
- Droit et grands enjeux du monde contemporain



Enseignement optionnel spécifique :

Section sportive rugby : **La section Rugby n'est plus proposée à Carnot en 2^{nde} à compter de la rentrée 2021. Nous ne savons pas encore si les élèves ayant choisi cette option à Carnot en 2^{nde} et Première en 2020 pourront continuer à suivre cet enseignement à Carnot en Première à la rentrée 2021.**

* Cette option ne peut être suivie que par les élèves ayant suivi la spécialité Math en 1^{ère}
 ** Si le lycée ne propose pas la LVB et/ou la LVC que l'élève souhaite étudier, le dispositif des EIE (Enseignements Inter Etablissements) permet de suivre des cours de langue étrangère dans un autre lycée du secteur. L'inscription se fait en début d'année scolaire. Si l'élève a choisi une langue C, il n'est pas obligé de la poursuivre en Terminale.

Bon à savoir

Les spécialités choisies représentent beaucoup d'heures de cours et des coefficients importants au baccalauréat (coef 16 pour chaque spécialité !), incitez vos enfants à privilégier les matières qu'ils aiment, dans lesquelles ils se sentent à l'aise et pourront obtenir de bonnes notes ! Les spécialités et options sont également importantes pour les orientations dans les filières postbac (ParcourSup).

Consultez notre dossier spécial Peep Carnot « Agenda de l'orientation en Terminale et attendus Postbac » pour en savoir plus.

Les enseignements pour la voie technologique

En Terminale



Les 7 enseignements communs en Terminale technologique

Français	-
Philosophie	2h/sem.
Histoire/géographie	1h30/sem.
Enseignement moral et civique	18h/an
Langue vivante 1 et Langue vivante B	4h/sem.
Education physique et sportive	2h/sem.
Mathématiques	3h/sem.
TOTAL	12h30/sem.

Les enseignements de spécialités en Terminale technologique

En terminale, les élèves suivent des enseignements communs (12h30/sem.) et **seulement 2 des 3 enseignements de spécialité de leur choix** (8h/sem. à 9h/sem. par spécialité) **déjà suivis en Première.**

Les filières technologiques à Paris à la rentrée 2020

- **STMG** : Sciences et technologies du management et de la gestion (*Lycée Honoré de Balzac – 17^{ème}, Lycée Racine- 8^{ème}, Lycée Edgar Quinet- 9^{ème}*)
- **ST2S** : Sciences et technologies de la santé et du social (*Lycée Chaptal – 8^{ème}*)
- **STHR** : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (*Lycée J. Drouant -17^{ème}, Lycée G. Tirel – 14^{ème}*)
- **STI2D** : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (*Lycée Chaptal- 8^{ème}*)
- **STL** : Sciences et technologies de laboratoire (*Lycée Pierre Gilles de Gennes – 13^{ème}, Lycée François Rabelais – Paris 18^{ème}*)
- **STD2A** : Sciences et technologies du design et des arts appliqués (*Lycée Maximilien Vox – 6^{ème}, Ecole Boule- 12^{ème}, Auguste Renoir – 18^{ème}*)
- **S2TMD** : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (*Lycée Alphonse de Lamartine – 9^{ème}, Lycée Jean de la Fontaine – 16^{ème}*)
- **STAV** : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (*dans les lycées agricoles uniquement*)

[Consultez juste après les spécialités proposées par chaque filière technologique !](#)



Les spécialités proposées en Terminale en filière technologique

STMG	ST2S	STHR
1. Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique à choisir parmi : <i>Gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication / systèmes d'information et de gestion</i> 2. Droit et économie	1. Chimie, biologie et physiopathologie humaines 2. Sciences et techniques sanitaires et sociales	1. Sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation-environnement 2. Economie, gestion hôtelière
16h00/sem.	16h00/sem.	18h00/sem.

STI2D	STL	STD2A	TMD
1. Ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : <i>architecture et construction / énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / système d'information et numérique</i> 2. Physique-chimie et mathématiques	1. Physique-chimie et mathématiques 2. Biochimie, biologie, biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	1. Analyse et méthode en design 2. Conception et création en design et métiers d'art	1. Option instrument 2. Option danse
18h00/Sem	18h00/Sem	18h00/Sem	

Pas encore adhérent de la Peep Carnot ? Soutenez notre action en devenant membre !

